

La Wallonie veut créer des résidences-service sociales pour personnes âgées - 20/02/2013

Le parlement wallon a approuvé ce mercredi le projet de décret de la ministre de l'Action sociale, Eliane Tillieux, qui instaure le concept de résidence-service sociale.



Depuis plusieurs années, ont fleuri en Wallonie des résidences-services qui permettent aux personnes âgées de continuer à vivre dans un logement individuel et de mener une vie autonome grâce à des services auxquels elles peuvent faire appel.

À ce jour, la Région compte 1 810 logements en résidence service, dont 905 dans le secteur public, 742 dans le secteur associatif et 163 dans le secteur public.

Le gouvernement a réservé une enveloppe de subvention de 24 millions d'euros pour la création de 933 logements de ce type. La ministre a toutefois souhaité aller un pas plus loin en rendant le loyer de certaines d'entre elles plus accessible aux personnes disposant de revenus modestes. Elle a retenu 7 projets pour un total de 60 logements.

Ces résidences-service sociales devront être gérées par le secteur public ou associatif et établies sur le site d'une maison de repos existante. Le subside par logement est évalué à 12 500 euros.

(Belga)